



AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ - BIRKENAU
DES CAMPS DE HAUTE - SILESIE ET DES MILITANTS DU SOUVENIR

Familles de déportés et sympathisants

DEPARTEMENT DU RHÔNE

Mémoire Vive

N°32 - janvier 2019



Je vous souhaite du TEMPS pour toucher les étoiles,
Et du TEMPS pour grandir, pour mûrir,
Je vous souhaite du TEMPS pour espérer
Et pour aimer sans plus jamais reporter,

Je vous souhaite du TEMPS pour vous retrouver,
Pour comprendre que chaque jour est un cadeau,
Je vous souhaite du TEMPS aussi pour pardonner,
Je vous souhaite du TEMPS pour VIVRE !

« Poème des Natifs Américains des tribus Dakota »



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Art. 1er. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art. 2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Art. 3. Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Art. 4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

Art. 5. La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

Art. 6. La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Art. 7. Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la Loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui

sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la Loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

Art. 8. La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Art. 9. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Art. 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Art. 12. La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Art. 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Art. 14. Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

Art. 15. La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration.

Art. 16. Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

Edito

Chers Amis,
Permettez moi en ce début d'année de vous souhaiter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Il y a des dates anniversaires importantes, nous venons de célébrer le centenaire de la fin de la guerre 14/18.

Le 10 décembre dernier, peu de commémorations ont rappelé qu'il y a 70 ans, la Déclaration Universelle Des Droits De l'Homme devenait la Bible d'un monde nouveau.

Rédigée en grande partie par notre compatriote René Cassin. Sa portée philosophique et morale était un engagement fort qui aurait du être appliqué par l'ensemble des Nations. Cela n'a malheureusement pas été le cas, dans beaucoup de Pays, faisant partie de l'ONU, aucune liberté religieuse ou philosophique n'est tolérée, les opposants sont souvent passibles d'une arbitraire, voire de la peine capitale.

Face à cette conscience qui aurait du marquer la pensée, on a vu émerger un nouveau pouvoir « les réseaux sociaux ». Maîtres à penser d'une grande frange de nos populations, véhicules de toutes les outrances, ils ont remplacé la morale individuelle par un ersatz de raisonnements fallacieux.

“Que serait devenu le Monde si Hitler avait pu se répandre sur les réseaux sociaux ?”

Nous ne serions plus là aujourd'hui pour faire paraître ce Bulletin qui fait perdurer la Mémoire de millions d'êtres humains assassinés.

Dans cet espoir, Chana Tova à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers.



IN MEMORIAM

Alain Rosner
1938/2018

Le frère de Jean-Paul,
Administrateur de notre Amicale,
nous a quitté le 13 novembre 2018.

Que tous ceux qui l'ont connu et
apprécié, reçoivent ici l'expression
de notre sympathie.



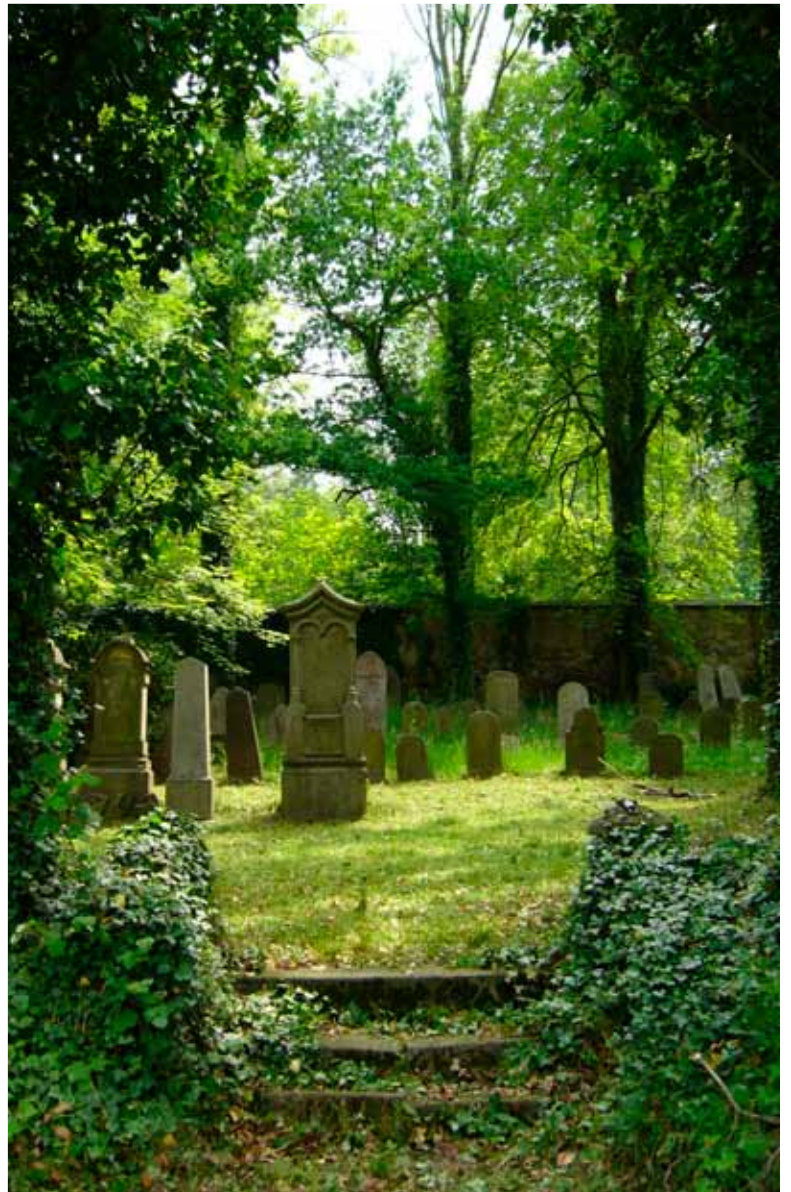
Alain Partouche
1950/2018

est décédé dans un accident de la
route à Eilat en Israël.

En homme de cœur et de bien, il
s'était généreusement investi
dans le «Voyage de la Mémoire»
organisé par notre Amicale en
invitant, chaque année, une trentaine
de jeunes à l'accompagner à
Auschwitz.

Ainsi, il y a quelques années, avait-il
permis à de jeunes descendants de
Tsiganes de découvrir les lieux de
souffrances de leurs familles décimées.

Ce fût pour ces jeunes une journée
douloureuse, d'une émotion intense
partagée par tous les participants.



Le certificat de Membre Bienfaiteur de l'Amicale
lui avait été décerné pour son soutien fidèle et
discret.

Nous venons de perdre un immense Ami.

Que sa famille reçoive ici notre témoignage de
reconnaissance respectueuse.





Vous êtes ce soir à Birkenau,
premier satellite d'Auschwitz,
dans **ce lieu** dont le nom est
devenu le **symbole des crimes**
de masse.



Photos : Jean-Claude Parmeland





Allocution de Jean-Claude Nerson

(Président de l'Amicale d'Auschwitz-Birkenau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'occasion du Voyage de la Mémoire du 14/11/2018)

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Tout d'abord je me dois de vous remercier ; merci au nom de l'Amicale d'Auschwitz-Birkenau ; merci d'avoir eu le courage de participer à ce voyage de la Mémoire. Car il faut du courage, en cette fin d'année 2018, pour venir se recueillir dans le plus grand cimetière juif qui soit au Monde. Il faut du courage, quand dans tous nos pays les actes antisémites se multiplient et que les pouvoirs publics se montrent impuissants pour endiguer cette marée montante qui se mue souvent en tsunami.

Malgré des déclarations retentissantes condamnant ces crimes, ils se reproduisent et la France reste le seul pays démocratique où, à nouveau des enfants juifs sont assassinés pour le seul fait d'être nés.

Ours en peluches, messages de compassion, marches blanches, cela ne suffit plus, il faut agir... 69 % d'augmentation des actes antisémites dans les 9 premiers mois de 2018. Les Médias ne tiennent pas

la population de notre pays au courant de tous les événements qui surviennent, les Juifs sont moins de 0,8 % de la population et ils subissent le tiers de tous les actes délictueux qualifiés de racistes (dixit le Monde, que l'on ne peut pas soupçonner de bienveillance vis-à-vis des Juifs).

Mais Spinoza disait déjà au 16^{ème} siècle « que l'ignorance n'est pas un argument. Elle permet d'enfermer la raison dans la prison d'un cerveau hermétique. » Sans cet aveuglement librement consenti, les crimes de masse n'auraient pas pu être commis.

Vous êtes ce soir à Birkenau, premier satellite d'Auschwitz, dans ce lieu dont le nom est devenu le symbole des crimes de masse.

Ici, les Déportés, enfants, femmes et hommes, entassés dans des wagons à bestiaux hermétiquement clos, arrivaient de toutes les régions d'Europe, point final d'un voyage sans retour.

Que c'était-il passé dans cette Europe nourrie de valeurs chrétiennes, dans cette Allemagne hissée par ses intellectuels, ses philosophes, ses écrivains, ses musiciens, au sommet de la pensée du monde civilisé ?

Je ne reviendrai pas sur la montée du nazisme, je me contenterai de vous rappeler l'événement qui fut le

détonateur qui permit de formaliser cette haine séculaire du peuple juif. Il y a 80 ans, dans la nuit du 9 au 10 Novembre 1938, sous un prétexte fallacieux, les Nazis, par la voix du Ministre de la propagande, Joseph Goebbels, demandent aux populations allemandes de détruire, brûler, piller tous les biens juifs. Il donne des instructions à la Police de ne pas se mettre en travers de la « juste colère du peuple allemand envers les Juifs ».

En une nuit, de Munich à Berlin et jusqu'à Vienne en Autriche, ce fut la tristement fameuse « Nuit de Cristal » : 267 synagogues, 7500 entreprises et commerces appartenant à des Juifs sont détruits et pillés, à ces dommages matériels s'ajoutent le meurtre de plus de 100 Juifs et l'arrestation de quelques 30.000 personnes, toutes juives. Les coupables sont très vite jugés, ce sont les Juifs qui sont tenus pour responsables des troubles à l'ordre nazi et condamnés pour cela à 1 Milliard de marks à l'Etat.

La guerre mondiale n'a pas encore commencée, les Juifs sont déjà les premières cibles du nazisme et l'Europe reste immobile.

Comme elle est restée immobile quand l'existence des premiers camps fut connue, Belzec, Sobibor, Treblinka, les premières exécutions massives par l'utilisation de l'oxyde de carbone n'étant pas suffisamment rapides, il fallait découvrir un nouveau procédé plus discret (les victimes hurlaient pendant leur agonie qui durait plus de 30' et leurs cris pouvaient, d'après Eichmann, altérer le moral des bourreaux...).

Le 3 Septembre 1941, sous la direction de Rudolf Hoess, l'utilisation du gaz Zyclon B fut mis au point, 900 prisonniers de guerre furent exécutés.

Les chefs nazis sont pleinement satisfaits par ce nouveau procédé dont les résultats dépassent toutes leurs espérances, et Hoess écrivait : « Quand nous avons appris qu'on procéderait prochainement à l'extermination massive des Juifs, ni Eichman, ni moi, n'étions renseignés

sur les méthodes à employer. Nous savions qu'on allait les gazer, mais comment, avec quel gaz ? maintenant nous possédons le gaz et avons découvert le mode d'emploi ». Ici, au cours de cette longue journée, vous avez pu vous rendre compte que sa satisfaction était justifiée.

Vous avez pu voir comment un pouvoir totalitaire, dirigé par un fou, pouvait imposer sa loi et entraîner tout un peuple dans une folie meurtrière. Vous avez pu voir, comment en cherchant à déshumaniser les victimes, les bourreaux s'étaient eux-mêmes déshumanisés.

Si les Alliés n'avaient pas mis toutes leurs forces dans la bataille, la solution finale, édictée en janvier 1942 par les dignitaires nazis, aurait sûrement trouvé ici son aboutissement.

Il y 10 ans, je disais en ces mêmes lieux, que j'étais confiant, que je pensais que jamais après les horreurs nazies, aucun être humain ne pourrait être persécuté pour sa religion, la couleur de sa peau ou ses idées.

Depuis 10 ans, les faits se sont bousculés, les morts sont à compter par centaines, des groupes religieux revendiquent les crimes au nom de la pureté de leur foi, et une fois encore le Monde reste impuissant contre cette nouvelle barbarie.

Attention, nous n'avons jamais été aussi près d'un soulèvement populaire qui entraînerait à nouveau l'Humanité vers le chaos.

Moi aussi, je pensais que nous pourrions demain vivre « côte à côte », en bonne intelligence et dans le respect de nos différences, et je vois avec effroi que le « face à face » prédit par notre ex Ministre de l'Intérieur, se rapproche à grands pas.

J'exagère, pensez-vous sans doute, j'aimerais vous rappeler cette phrase d'Albert Camus, qu'il écrivait en 1947 : « on entend souvent que les Juifs exagèrent leur victimisation ; quant aux millions de Juifs qui ont été torturés et brûlés, l'interlocuteur n'approuve pas ces façons, loin de là, simplement il trouve que les Juifs exagèrent »



CLASSE DE 3^{ÈME} - COLLÈGE ASA PAULINI - ANSE

Mme BOUSSEHABA
Principale du Collège Anse ASA PAULINI

Maximé PONSONNET
3B

Mme,

Je me porte volontaire pour la sortie scolaire exceptionnelle ayant lieu à Auschwitz cette année au collège. En effet, je trouve cette sortie extrêmement importante sur différents aspects, en plus de sa rareté la rendant d'autant plus cruciale. Déjà l'aspect historique, pour voir en personne ce lieu important et se rendre compte de la situation passée plus que simplement la lire dans les livres. Visiter soi-même ce lieu rendrait les tueries qui y ont eu lieu plus concrètes, car cela semble si horrible que c'est inimaginable. D'un autre côté, le livre Max de Sarah Cohen-Scali m'a fait réfléchir sur cette époque et les mentalités de ce temps, ne me donnant que plus envie d'en savoir plus. J'aimerais également y aller pour honorer la mémoire de tous ceux qui n'en sont pas revenus. Ces milliers de femmes, enfants qui y ont péri ne doivent pas être oubliés, et passer en ce lieu graverait leur histoire dans ma mémoire. J'y porte également un intérêt pour des raisons familiales, en effet mon arrière-grand-père était Polonais, la guerre et ces massacres auraient pu le toucher, si sa fuite en France avait échouée. Je pense donc à tous ceux qui ont échoué, aux familles comme la mienne non-fondées. Étant fruit des survivants de cette guerre, je dois faire persister leur histoire, au lieu de découvrir puis raconter celle de ceux n'ayant pas eu ma chance. Il faut à tout prix que la jeunesse soit informée de ce qu'il s'est passé moins d'un siècle auparavant, il ne faut pas perdre la mémoire des milliers d'innocents massacrés. Certaines personnes nient l'existence de ce lieu, ou des événements s'y étant déroulés. Je trouve un tel déni intolérable, tant de mémoires souillées, déni contre lequel j'essayerai de me battre, ce voyage étant une arme incroyable contre l'ignorance. Si j'ai la chance d'y aller, je prendrai pour mission de faire passer le mot, les connaissances, ce patrimoine. Je pourrai devenir un témoin, partie de cette histoire, qui n'en deviendrait que plus dure à effacer. Je pourrai faire demeurer le souvenir de leur vie jusque là fin de la mienne. L'histoire est un cycle d'erreurs, que l'on commet inévitablement encore et encore tant que l'on apprend pas qu'elles ont déjà été commises. Je refuse que notre génération commette ces erreurs, affirmés envers les droits de l'homme à cause de l'ignorance.



AMROUCH Kaïss 3^B

25/09/2018

Anse,69480

A Mme BOUSSEHABA, à la commission interne du collège et à Mme MITCHATCHI

Objet : lettre de motivation Auschwitz-Birkenau

Tout d'abord, j'aimerais aller à Auschwitz car je m'intéresse beaucoup aux événements correspondant à cette époque : la montée au pouvoir du nazisme, la guerre, la résistance, la déportation, les camps de concentration – bien que ces derniers fassent parties des pires horreurs qu'ait commise et connue l'humanité. Par ailleurs, avoir lu le livre Max de Sarah COHEN-SCALI m'a beaucoup plus intéressé et sensibilisé sur le sujet. J'ai également un ami dont les aïeux ont été victimes de la Shoah. Mon intérêt, donc n'est pas seulement pour moi et mon désir de connaissances, mais aussi pour mon ami, pour rendre hommage à ses aïeux, parce que personne ne mérite de subir tout cela, surtout pas pour un motif religieux, politique ou d'origine.

Et c'est ce dont il faut se souvenir : aucun homme ne devrait faire à un autre homme de telles choses. Il faut garder en mémoire les personnes assassinées injustement par les nazis. Il faut confronter - encore plus de soixante-dix ans après – les gens d'aujourd'hui à la dure réalité et à l'atrocité des camps d'extermination construits par Hitler et les nazis (vingt-mille construits à travers l'Europe). Il faut témoigner des horreurs du passé, il faut se rendre compte des erreurs commises par l'humanité. Si ce n'est pas fait, c'est un encouragement pour d'autres à violer ces lois morales et cela peut créer à nouveau des atrocités semblables : comme au Rwanda où les Tutsis ont été exterminés en 1994, en Irak où des terroristes massacrent la population pour des raisons religieuses et politiques et en Birmanie où l'armée birmane tue les Musulmans.

L'humain est fait de bien comme de mal et les erreurs telles que ce qui s'est passé à Auschwitz sont des leçons de l'histoire formant un enseignement. A nous de nous montrer dignes d'apprendre ces leçons pour ne pas recommencer et pour espérer garder le bon en l'Homme. Permettez-moi s'il vous plaît d'aller sur ces lieux de mémoire.



Bonjour,

J'ai trouvé cette « visite » très intéressante car, dans tout ce que j'ai lu, vu à la télé ou bien entendu était très différent de la « visite » du camp.

Avoir vu ce camp m'a permis de vraiment me rendre compte des atrocités qui se sont déroulées durant la seconde guerre mondiale (1939-1945).

Cela m'a également permis de m'imaginer le quotidien, les souffrances physiques et morales des détenus.

Nous avons pu voir les vêtements d'enfants, brosses, ustensiles de cuisines et les cheveux et bien d'autres choses encore. Avoir vu tout ça a été sans doute le plus dur pour moi. Cela m'a mis mal à l'aise de voir que ce qui constituait la personnalité d'une personne est maintenant sous vitrines et considéré comme un « musée ».

J'ai sûrement réalisé quelques jours après les conditions de vie des êtres humains qui ont fini leur vie dans ces camps.

Savoir que certains humains sont morts dans des conditions inhumaines tout cela parce que sois disant ils étaient considérés comme « race inférieure » m'a dégoûtée.

Julia Tardieu, collège Asa Paulini

Rue Saule 3^B
 333 montée de Luidante
 63180 Pommiers

À l'attention des professeurs
 d'Histoire - Géographie
 Collège Asa Paulini

objet : lettre de motivation pour la journée
 commémorative à Auschwitz - Birkenau

Madame,

Je présente ma candidature pour participer à la journée
 de mémoire au camp de concentration d'Auschwitz-
 Birkenau. Le voyage me tient beaucoup à cœur et je
 pensais l'entreprendre en tant que voyage personnel
 depuis longtemps.

Tout d'abord, je trouve très important de se
 rendre dans ce lieu de mémoire et c'est un devoir
 extrêmement précieux que d'en laisser une partie à
 nos camarades. Nous nous imaginons pas jusqu'où la
 violence humaine peut aller et je cherche cela pour
 comprendre pourquoi. En fait, j'attends de ce voyage
 quelques réponses mais encore plus de questions.

En fait, je suis partie à Amsterdam où j'ai
 visité la maison d'Hanne Frank. J'ai trouvé ce lieu
 très émouvant. Ce n'est pas tout la maison en elle-
 même, mais l'histoire des occupants et la prison et
 en même temps l'abri qu'elle représentait. C'est une
 grande responsabilité d'entier dans et endroit car les

Bonjour,

J'ai trouvé cette « visite » très intéressante car, dans tout ce que j'ai lu, vu à la télé ou bien
 entendu était très différent de la « visite » du camp.
 Avoir vu ce camp m'a permis de vraiment me rendre compte des atrocités qui se sont
 déroulées durant la seconde guerre mondiale (1939-1945).
 Cela m'a également permis de m'imaginer le quotidien, les souffrances physiques et morales
 des détenus.
 Nous avons pu voir les vêtements d'enfants, brosses, ustensiles de cuisines et les chapeaux et
 bien d'autres choses encore. Avoir vu tout ça a été sans doute le plus dur pour moi. Cela m'a
 mis mal à l'aise de voir que ce qui constituait la personnalité d'une personne est maintenant
 sous vitrines et considéré comme un « musée ».
 J'ai sûrement réalisé quelques jours après les conditions de vie des êtres humains qui ont fini
 leur vie dans ces camps.
 Savoir que certains humains sont morts dans des conditions inhumaines tout cela parce que
 soit disant ils étaient considérés comme « race inférieure » m'a dégoûtés.

Julia Tardieu, collège Asa Paulini

HOCHBERG
 Jean-Éric

Une découverte marquante, que
 retracer la vie de tous ces déportés juifs, tchèques.
 Ces deux camps sont impressionnants, Auschwitz I
 avec toutes ces affaires gardées, Birkenau avec
 les ces baraquements et ruines des chambres à
 gaz.
 Cette visite très émouvante, vraiment
 gravée dans nos têtes.

Le Maire de Caluire et les élus ont accompagné les jeunes du service civique communal à Auschwitz pour une visite pleine d'émotion.



Bonjour,

Je vais essayer de faire court et de vous raconter mon ressenti après cette
 visite.

Auschwitz a été un choc malgré le fait que je connaissais déjà l'histoire de
 ce lieu. Le fait de voir les choses comme elles l'avaient été, devant moi, ça
 a été un bouleversement. Les quelques photos qui subsistent; le mémorial
 avec toutes ces identités retrouvées (et une humanité redonnée) grâce à la
 recherche de photos des prisonniers du camp; et surtout les objets personnels
 et individuels -humains- que l'on a pu voir ont été ce qui m'a le plus touché
 dans l'abominable et inhumain processus nazi.

Ce lieu (surtout en hiver) est froid et pas seulement froid en température,
 c'est un froid qui transperce l'âme.

Avec les témoignages de Jean Nallit et d'autres défenseurs de la Mémoire, je
 connaissais les conditions de vie des camps de concentration. Cependant, les
 mots crus de la guide et l'ambiance morbide du lieu n'ont fait que renforcer
 ce sentiment de peur du fait que l'histoire peut se répéter.

La cérémonie à la fin de la visite a été très émouvante, de mon point de vue,
 et le discours prononcé m'a fait vivement réfléchir sur les penchants poli-
 tiques actuels et le risque qu'ils peuvent représenter.

Avec cette visite d'Auschwitz, j'ai pu (re)découvrir l'horreur du passé et ainsi
 participer à l'effort de mémoire tout en ayant un avis critique sur la politique
 future.

En espérant que ces « quelques mots » vous seront utiles,
 Encore merci pour ce voyage,
 Cordialement

Lucile BRUNOT

Photos inédites et très émouvantes de « **Kristalnächt** », la **Nuit de Cristal** du 9 au 10 novembre 1938.

C'est une américaine, Elisheva Avital, qui a trouvé ces photos dans les archives de son grand-père récemment décédé et elle en ignore la provenance.

On voit au dos de ces photos l'identité et la signature des photographes ou celle de ceux qui les ont développées. Des synagogues brûlées, des Torah emportées ou détruites aussi sans oublier la récupération de l'argent métal des « Arches saintes », (Aron Kodesh), des familles terrifiées, des SS et SA brutaux et la déportation de 30.000 Juifs qui a suivi.





Les combats au Yémen font des milliers de morts depuis déjà plusieurs années.

Par Jean-Claude Nerson



Costume traditionnel d'une mariée juive Yéménite.

Le 4 Novembre 2009 l'Arabie Séoudite intervint militairement contre les Houthis soutenus par l'Iran. Coups d'états, rebellions, insurrections, changement de régime, ont fait, à ce jour plus de 50000 morts. 1 million de Personnes sont atteintes du choléra et 8 millions d'autres au bord de la famine d'après les instances internationales.

Le Yémen, pays béni des Dieux, où, à certaines époques, toutes les communautés vivaient en harmonie, m'intéressait au plus haut point car j'avais lu, il y a bien

longtemps, dans l'Encyclopédie Judaïca, qu'un royaume juif y avait existé.

Vous connaissez mon intérêt pour les Communautés inconnues, celle-ci devait répondre à ma curiosité.

Dans l'Antiquité, le Yémen (la droite en langue locale, car sa position était à droite sur la carte par rapport au lever du soleil), est un territoire faisant partie du Royaume de Saba. De nombreuses hypothèses, circulent sur l'arrivée des Juifs dans le sud du golfe persique. L'une d'entre elles raconte l'histoire de marchands juifs envoyés par Salomon à la recherche de mines d'or et d'argent, minéraux nécessaires à la décoration du Temple que le Roi faisait construire à Jérusalem. Une autre légende raconte la conversion de plusieurs tribus après le mariage de Salomon et de la Reine de Saba.

La tradition des Juifs de Sanaa (capitale du Yémen) relate que quelques 75000 Juifs, dont des Prêtres, vinrent s'installer dans cette région à l'époque du prophète Jérémie. D'autres légendes encore circulent, peu sont avérées, mais elles attestent une importante proximité entre ce pays et l'histoire des Juifs du Proche-Orient.

Des recherches archéologiques plus sérieuses mirent en lumière des vestiges liés à une communauté juive existant dans le royaume de Hyamar, au sud ouest de la péninsule arabique, royaume qui se situait sur les lieux mêmes du Yémen d'aujourd'hui. Il fut fondé en 110 avant l'ère chrétienne et se maintint jusqu'en 525 après J.C. De nombreuses inscriptions hébraïques laissent à penser que des synagogues furent érigées avec la bienveillante permission des Rois de Hyamar.

Ce riche royaume, intermédiaire du commerce entre l'est de l'Afrique et le Bassin méditerranéen, était réputé pour sa production d'encens et de myrrhe. Les navires marchands hyamarites transportaient l'ivoire d'Afrique vers l'Empire romain ; ces voyages permettaient aux marins de connaître et de s'ouvrir à d'autres cultures. Pays riche, autosuffisant sur le plan agricole, accueillant de nombreux courants religieux, il permettait à sa population d'adorer différentes Divinités.

Aux alentours de l'an 380, le Royaume d'Aksum (l'Ethiopie) voisin, se convertit au christianisme, l'Empire Byzantin, subissant l'influence de l'Empereur romain Constantin, se convertit à son tour au christianisme.



Construction traditionnelle
au Yémen.

Aksum convoitait Hyamar, ses richesses dues aux épices et aux échanges commerciaux florissants sur la route des Indes. L'Empereur aksumite avait décidé d'en prendre le contrôle et d'y installer un protectorat sous sa coupe non sans avoir obligé la population à devenir chrétienne. Pour desserrer l'étau, le roi de Hyamar tenta une expédition qui s'avéra victorieuse, à l'issue de laquelle il décida de se convertir au judaïsme. L'anecdote qui l'incita à se convertir fut une grave blessure de son fils au cours de l'assaut, 2 médecins juifs qui suivaient son armée, le sauvèrent. Reconnaisant, le Roi décida d'abandonner son polythéisme et d'adopter la religion juive. C'était aussi une manœuvre politique, entouré qu'il était par les deux Empires chrétiens. Il demanda à tout son peuple de suivre son exemple, l'armée se convertit en premier, puis, malgré quelques réticences, le peuple hyamarite suivit l'exemple de son Roi.

Les historiens expliquent ces conversions massives par le désir du Peuple d'obéir au Roi, mais aussi par l'attraction des hyamarites pour une religion simple mais austère qui correspondait à leurs aspirations.

Après la mort du Roi Abu Kariba, sa dynastie régna en observant la nouvelle religion. Mais Aksum n'avait pas baissé les bras, de fréquentes incursions motivées par les

persécutions des chrétiens à Hyamar, savaient petit à petit le pouvoir des descendants d'Abû. Le Roi prenait prétexte des attaques subies par les Juifs dans l'Empire romain pour persécuter les Chrétiens, venus pour la plupart de l'Empire byzantin. L'influent royaume d'Ethiopie se déclara protecteur des Chrétiens, il envahit le royaume juif en 523, destitua le monarque Dhu Jadan dont la barbarie vis-à-vis des Chrétiens était légendaire.

Le Négus mit en place un roi chrétien, ce dernier fit construire une cathédrale à Sanaa espérant attirer de nouveaux fidèles.

Ce fut peine perdue car une nouvelle foi commençait à naître : l'Islam, Conquérante, cette nouvelle religion n'imposait pas la conversion de tous les habitants des territoires conquis, seul le roi et les dignitaires de la Cour devaient se convertir, les peuples suivirent rapidement.

En 629 les Musulmans s'installèrent à Sanaa et firent de l'Islam la religion officielle, les Juifs et les Chrétiens qui voulaient conserver leur foi n'étaient pas obligés d'embrasser l'Islam, ils étaient tolérés à condition de payer un lourd tribut, le « zakat » qui faisait d'eux des sujets de seconde zone.

Pendant plusieurs siècles cette situation perdura, au 12^{ème} siècle de nombreux marchands juifs étaient installés

... MÉMOIRE VIVANTE DES COMMUNAUTÉS JUIVES MÉCONNUES VOIRE INCONNUES

à Aden, ils formaient une riche communauté avec à sa tête la famille Bundar, cette famille d'armateurs possédait une flottille qui commerçait avec l'Inde et Ceylan. Elle entretenait de nombreux contacts avec les communautés juives de Babylone, de Palestine ou d'Égypte.

La situation faite d'une certaine stabilité entre les confessions changea radicalement en 1517, lorsque l'Empire ottoman envahit le Yémen. L'oppression se fit chaque jour plus dure, des synagogues furent détruites et les Juifs durent se convertir à l'Islam. Des lois nouvelles décrétèrent que tous les orphelins de parents non musulmans soient adoptés par des musulmans et éduqués selon les préceptes du Coran. Les Juifs avaient été déclarés « impurs », ils n'avaient pas droit de toucher aux aliments servis aux musulmans, ils devaient se montrer humbles, marcher sur le côté gauche des chemins, ne pas construire de maison aussi hautes que celles des musulmans et ne pas posséder de chameaux ou de chevaux, seuls les ânes ou les mules leurs étaient permis.

Ces règles furent abolies au 17^{ème} siècle puis rétablies au 18^{ème} lorsque les Imams accusèrent les Juifs de fournir du vin aux musulmans. Petit à petit, malgré le joug des Imams, les Juifs reformèrent une Communauté et on leur permit de remettre en état la plupart des synagogues. Un rabbin devint même Ministre du Trésor. La Communauté était très orthodoxe et elle avait sans cesse les yeux tournés vers Jérusalem, le fait de faire partie du même Empire, facilitait l'émigration des plus religieux. A cette époque on dénombrait quelques 370 villes ou villages où vivaient des Juifs, ils étaient orfèvres, forgerons, armuriers, potiers, maçons, charpentiers, tailleurs ou cordonniers. Sanaa, la capitale, comptait 28 synagogues où les fidèles étaient assis à même le sol. Suivant les lois en vigueur les synagogues devaient être plus basses que la plus petite des mosquées,

aussi avait-on pris l'habitude de construire une partie souterraine afin de limiter la hauteur de la construction.

Mais la fin de l'Empire ottoman était proche, il s'écroula après la défaite de l'Allemagne dont il était l'allié.

En 1918, le Yémen accéda à l'indépendance. Les Juifs purent à nouveau avoir des contacts avec les autres Communautés du Proche Orient, des voyageurs venus d'Occident venaient les rencontrer. Deux d'entre eux, le français Joseph Halévy et l'autrichien Eduard Glaser, eurent une grande influence sur les milieux aisés, et mirent en place un système moderne d'éducation.

Au début de ce siècle des vagues successives d'émigrants, aidées par les organisations sionistes, se succédèrent en Palestine. La Palestine, sous mandat britannique accueillit quelques 35000 Juifs yéménites.

A la création de l'Etat d'Israël, en 1948, les musulmans attaquèrent, dans tout le Yémen, leurs concitoyens juifs, des centaines de maisons furent incendiées, un pogrom à Aden fit plus d'une centaine de morts. Les vieilles rumeurs de meurtres rituels perpétrés par les juifs firent prendre aux Autorités israéliennes une décision unique dans l'Histoire du monde : exfiltrer tous les Juifs du Yémen.

L'opération « Tapis volant » fut mise en place, des centaines d'avions transportèrent vers Israël plus de 50000 Juifs de juin 1949 à septembre 1950.

Selon des sources non officielles, il resterait aujourd'hui moins d'une cinquantaine de Juifs dans la capitale Sanaa.

Voilà comment se terminèrent les vicissitudes de l'une des Communautés juives les plus anciennes au Monde.

IMPRIMERIE
SALOMON

Offset, numérique...

C'est imprimé près de chez vous.

A vos côtés de la création à la livraison.

Devis rapide # Tarifs compétitifs # Livraison gratuite selon périmètre

378 avenue de l'Industrie - 69140 Rillieux-la-Pape
04 78 83 68 68 / contact@imp-salomon.fr / www.imprimerie-salomon.fr

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Patricia DRAI

« Entre vous & moi »
sur Radio Judaïca Lyon (94.5)

le mercredi 11h - 12h

www.radiorjl.com



L'AUTEUR : Elie Buzyn

Né à Lodz (Pologne) en 1929, Elie Buzyn a connu une enfance heureuse dans une famille juive aimante et soudée.

Après avoir vécu dans le ghetto juif de la ville en 1940, il sera déporté à Auschwitz en août 1944 avec ses parents puis évacué vers Buchenwald en janvier 1945, seul, désormais orphelin, lors des terribles marches de la mort.

Après bien des épreuves, il est devenu chirurgien orthopédiste et a fondé une famille. Son épouse Etty est une psychanalyste réputée et auteure de plusieurs livres.

Ensemble ils ont un fils et deux filles dont Agnès Buzyn, actuelle Ministre de la santé et des solidarités de notre pays.



« J'AVAIS 15 ANS - VIVRE, SURVIVRE, REVIVRE »

*Le récit inspirant d'une vie après Auschwitz
paru aux Editions Alisio – Collection Témoignages & documents – 157 pages – 18 €*

Longtemps il s'est tu . Après la Libération, il lui était impossible d'évoquer son terrible parcours et la mort des siens.

Dans ce récit court et intense, Elie Buzyn tente de raconter l'indicible.

« Ajouter ma propre contribution aux traces écrites déjà existantes sur notre calvaire m'est finalement apparu comme un nécessaire devoir de mémoire envers les suppliciés de toutes origines ».

Evoquer le souvenir des êtres chers assassinés, c'est pour Elie Buzyn témoigner de leur existence alors que le projet des nazis visait à exterminer tout un peuple !

L'émotion semble toujours présente dans ces souvenirs empreints de pudeur et d'amour.

« Vivre, survivre, revivre » : de fait, Elie Buzyn a tenté de se reconstruire après l'horreur de la Shoah, entre la Palestine, l'Algérie puis la France où il s'établit définitivement.

C'est avec son fils Gaël qu'il a entrepris le voyage vers Auschwitz 50 ans après et depuis, il y retourne chaque année avec ses petits-enfants dès qu'ils atteignent l'âge de 15 ans, son âge au moment de la déportation.

Désormais, il témoigne auprès des jeunes après avoir passé sa vie à soigner notamment les plus fragiles, les personnes âgées ou encore engagé comme chirurgien bénévole dans le cadre de missions humanitaires en Afrique.

Un témoignage sobre et essentiel à lire absolument !
A découvrir absolument !

AGENDA

RÉSERVEZ : - *Ces mots pour sépulture*, par la Compagnie Intrusion à l'Espace Hillel : Matinées organisées par le Rectorat de Lyon pour la 3^{ème} année consécutive - quelques places restantes : **Lundi 28 Janvier à 10h ou Jeudi 31 Janvier 2019 à 10h ; les autres représentations étant complètes.**
Tarif préférentiel : 9€. Réservations nécessaires au 06 46 32 65 82 / contact@compagnieintrusion.fr

• **14 mars 2019**

- Salle Victor Hugo - Mairie de LYON 6 : Conférence donnée par Bénédicte Vergez-Chaignon sur « la milice française et son chef Paul Touvier »

LE DRAPEAU DE L'AMICALE sera présent :

• **Vendredi 25 Janvier 2019 à Izieu**

Commémoration de la journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la Prévention des crimes contre l'Humanité.

• **Dimanche 27 Janvier 2019 - 11h au «Veilleur de Pierre» Place Bellecour - Lyon**
Commémoration de la Libération des Camps d'Auschwitz Birkenau

• **Dimanche 27 Janvier 2019 - 16h**
Cérémonie à Saint Fons

• **Dimanche 10 Février 2019**
Commémoration de la Rafle, rue Sainte Catherine à Lyon

• **Dimanche 3 Mars 2019**
Villeurbanne

Porte-drapeau : Claude Sommer -
Henri Wongeczowski - Nathan Amouyal



CONTRE L'OUBLI ! LE VOYAGE DE LA MÉMOIRE à Auschwitz-Birkenau

Le Voyage 2019 devrait avoir lieu le mercredi 27/11/2019.

Pour vous inscrire.

Information et Réservation auprès de Jo HAZOT - Vice-Président et Trésorier de l'Amicale - 06 32 23 70 89.

Coût net du voyage par personne 350 €.

COTISATIONS 2019

Le lectorat de «Mémoire Vive» touche 2000 personnes, nous pouvons faire mieux en mobilisant, nos amis, nos connaissances...

L'Amicale des Déportés a besoin de chacun de vous pour pouvoir continuer efficacement sa mission «contre l'oubli».

Merci de penser à régler votre cotisation 2019.

BULLETIN D'ADHESION A L'AMICALE D'AUSCHWITZ-BIRKENAU DU RHONE

Nous avons besoin de vous : votre adhésion est indispensable pour que vive l'Amicale. Faites participer vos amis. Merci

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Email _____

Merci d'adresser votre règlement (chèque bancaire : 30€) libellé à l'ordre de :

«Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute-Silésie, du Rhône», 50 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon.